

Fondation HEC Montréal

États financiers au 31 décembre 2021

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 18

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
Fondation HEC Montréal

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Fondation HEC Montréal (ci-après « la Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 10 mai 2022

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A111208

Fondation HEC Montréal

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Produits		
Dons		
Sociétés	3 228 248	2 583 236
Organismes de bienfaisance et sans but lucratif	1 372 063	1 489 291
Particuliers	1 492 470	548 599
Sociétés – campagne de financement tripartite	821 667	1 296 667
Sociétés – dons provenant des apports reportés – campagne de financement tripartite (note 9)		49 999
Dons provenant des apports reportés (note 9)	5 278 508	2 333 930
Produits nets de placements (note 4)	<u>9 124 989</u>	<u>2 634 171</u>
	21 317 945	10 935 893
Transfert aux partenaires de Campus Montréal	<u>(821 667)</u>	<u>(1 346 666)</u>
	<u>20 496 278</u>	<u>9 589 227</u>
Charges		
Frais d'administration (note 10)	255 431	248 109
Honoraires du fiduciaire	37 048	35 571
Honoraires des gestionnaires	191 410	233 237
Honoraires professionnels	74 945	88 967
	<u>558 834</u>	<u>605 884</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant distributions à HEC Montréal	<u>19 937 444</u>	<u>8 983 343</u>
Distributions à HEC Montréal (note 11)	7 049 744	6 798 704
Distributions à HEC Montréal – projet centre-ville (note 11)	<u>10 000 000</u>	<u>6 798 704</u>
	<u>17 049 744</u>	<u>6 798 704</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>2 887 700</u>	<u>2 184 639</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation HEC Montréal
Évolution de l'actif net
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	Fonds des bâtisseurs								2021	2020	
	Grevé d'affectations d'origine externe	Grevé d'affectations d'origine interne						Non grevé d'affectations	Total	Total	
		Dotations	Gestion des chaires	Enseignement et recherche	Fonds d'immeubles	Bourses	Campus centre-ville				Fonds du directeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Solde au début	2 195 098	3 547 877	6 053 584	1 275 000	708 670	30 000 000	1 440 934	43 026 065	1 512 069	46 733 232	44 403 752
Excédent des produits par rapport aux charges									2 887 700	2 887 700	2 184 639
Imputation aux réserves grevées d'affectations d'origine interne		2 100 454	3 969 696		122 915	(5 340 098)	255 389	1 108 356	(1 108 356)		
Virements internes						(4 659 902)		(4 659 902)	4 659 902		
	<u>2 195 098</u>	<u>5 648 331</u>	<u>10 023 280</u>	<u>1 275 000</u>	<u>831 585</u>	<u>20 000 000</u>	<u>1 696 323</u>	<u>39 474 519</u>	<u>7 951 315</u>	<u>49 620 932</u>	<u>46 588 391</u>
Dons reçus à titre de dotations	277 895									277 895	144 841
Solde à la fin	<u>2 472 993</u>	<u>5 648 331</u>	<u>10 023 280</u>	<u>1 275 000</u>	<u>831 585</u>	<u>20 000 000</u>	<u>1 696 323</u>	<u>39 474 519</u>	<u>7 951 315</u>	<u>49 898 827</u>	<u>46 733 232</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation HEC Montréal

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	2 887 700	2 184 639
Éléments hors caisse		
Variation de la juste valeur des placements	(2 422 604)	(3 073 995)
Dons reçus sous forme de placements en actions	(85 855)	
Gain sur la cession de placements	(2 262 716)	(271 482)
Produits des fonds communs de placement réinvestis	(6 505 555)	(90 173)
Variation nette des apports reportés	(119 115)	2 761 139
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	33 918	(1 607 307)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(8 474 227)</u>	<u>(97 179)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(2 587 613)	(4 677 596)
Cession de placements	12 088 319	3 284 003
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>9 500 706</u>	<u>(1 393 593)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dons reçus à titre de dotations et flux de trésorerie liés aux activités de financement	277 895	144 841
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	1 304 374	(1 345 931)
Encaisse au début	<u>3 214 735</u>	<u>4 560 666</u>
Encaisse à la fin	<u>4 519 109</u>	<u>3 214 735</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation HEC Montréal

Situation financière

au 31 décembre 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	4 519 109	3 214 735
Autres créances (note 5)	13 264	993 905
	<u>4 532 373</u>	<u>4 208 640</u>
Long terme		
Placements (note 6)	68 086 275	66 310 251
Prêt à recevoir de HEC Montréal (note 7)	1 275 000	1 275 000
	<u>73 893 648</u>	<u>71 793 891</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 8)	925 917	1 872 640
Long terme		
Apports reportés (note 9)	23 068 904	23 188 019
	<u>23 994 821</u>	<u>25 060 659</u>
ACTIF NET		
Non grevé d'affectations	7 951 315	1 512 069
Grevé d'affectations d'origine externe – dotations	2 472 993	2 195 098
Grevé d'affectations d'origine interne	39 474 519	43 026 065
	<u>49 898 827</u>	<u>46 733 232</u>
	<u>73 893 648</u>	<u>71 793 891</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

Fondation HEC Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

La Fondation, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle a pour missions de concevoir et de mettre en œuvre des campagnes de financement et de solliciter des fonds privés pour soutenir les étudiants et les projets novateurs de la Corporation de l'École des hautes études commerciales de Montréal (HEC Montréal).

Les règlements de la Fondation prévoient que le conseil d'administration sera composé d'au moins douze et d'au plus quatorze administrateurs dont, au minimum, les deux tiers doivent être diplômés de HEC Montréal.

Le conseil d'administration de HEC Montréal désigne six administrateurs, dont le président du conseil d'administration de HEC Montréal et le directeur de HEC Montréal, qui sont membres d'office du conseil d'administration. Les autres personnes désignées par le conseil d'administration de HEC Montréal n'ont pas à être membres de ce conseil d'administration.

Les membres « Gouverneurs » ont droit à un administrateur parmi les membres de cette catégorie.

Les membres « Ambassadeurs » ont droit à un administrateur parmi les membres de cette catégorie.

Les membres « Jeunes philanthropes » ont droit à un administrateur parmi les membres de cette catégorie.

Les membres « Donateurs » ont droit à un administrateur parmi les membres de cette catégorie.

Le comité permanent des présidents et présidentes des associations étudiantes de HEC Montréal recommande au conseil un administrateur parmi les étudiants inscrits à HEC Montréal.

L'Association des diplômés recommande au conseil un administrateur parmi les diplômés de HEC Montréal.

Le conseil d'administration de la Fondation peut, par résolution, nommer une ou deux autres personnes à titre d'administrateurs.

Le secrétaire général de HEC Montréal est le secrétaire du conseil d'administration de la Fondation, mais sans droit de vote et agissant à titre d'observateur invité.

Le président-directeur général, le trésorier de la Fondation ainsi que le directeur de la Fondation sont les membres observateurs du conseil d'administration de la Fondation.

Fondation HEC Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

2 - MODIFICATION COMPTABLE

Le 1^{er} janvier 2021, la Fondation a appliqué les modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* et au chapitre 4460, « Informations à fournir sur les opérations entre apparentés par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ces modifications visent à fournir des recommandations additionnelles sur le traitement comptable des instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés.

Les modifications exigent que les actifs financiers créés ou acquis et que les passifs financiers émis ou pris en charge dans une opération entre apparentés soient évalués initialement au coût, à l'exception de certains instruments spécifiques qui sont évalués initialement à la juste valeur. Le coût d'un actif financier créé ou acquis ou d'un passif financier émis ou pris en charge dans de telles circonstances dépendra du fait que l'instrument financier soit assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsque l'instrument financier est assorti de modalités de remboursement, son coût est déterminé au moyen des flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Dans le cas d'un instrument financier qui n'est pas assorti de modalités de remboursement, son coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue dans le cadre de l'opération.

Les modifications exigent généralement que les actifs et les passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés soient ultérieurement évalués selon la méthode du coût.

Les modifications donnent des indications supplémentaires sur la façon d'évaluer la perte de valeur d'un actif financier créé ou acquis dans une opération entre apparentés, évalué ultérieurement selon la méthode du coût.

Les modifications exigent également qu'un organisme comptabilise l'effet de l'abandon d'un actif financier créé ou acquis dans une opération entre apparentés ou de l'extinction d'un passif financier émis ou pris en charge dans une opération entre apparentés, aux résultats ou selon la méthode comptable retenue pour comptabiliser les apports.

Conformément aux dispositions transitoires, ces modifications, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021, ont été appliquées rétrospectivement en tenant compte de certains allègements.

L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondation HEC Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec la Fondation qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur et ceux relatifs aux actifs et passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés et sont présentés au poste Honoraires des gestionnaires.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception de la participation dans le fonds de placement Fonds HEC Montréal et des actions canadiennes qui sont évalués à la juste valeur. Dans le cas des actifs et passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations entre apparentés, ceux-ci sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Fondation HEC Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite) (suite)

Constatation des produits

Dons

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les dons. Selon cette méthode, les dons affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les dons non affectés sont constatés à titre de produits de dons lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les dons reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits nets de placements incluent les gains et les pertes sur la cession de placements, les variations de la juste valeur, les produits des fonds communs de placement, les dividendes, ainsi que les produits d'intérêts.

Les gains et les pertes sur la cession de placements et les variations de la juste valeur sont constatés au moment où ils se produisent. Les produits des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les dividendes sont constatés au moment de leur déclaration.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, la Fondation a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les produits d'intérêts, les dividendes ainsi que les produits des fonds communs de placement.

Les produits nets de placements non grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats au poste Produits nets de placements.

Les produits nets de placements grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à titre d'apports reportés.

4 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Gain sur la cession de placements (a)	2 262 716	271 482
Variations de la juste valeur (b)	2 422 604	3 073 995
Produits des fonds communs de placement (c)	6 505 555	90 173
Intérêts (c)	16 293	34 785
Autres (c)	710	75
	<u>11 207 878</u>	<u>3 470 510</u>
Produits affectés aux apports reportés (a) (b) (c)	<u>(2 082 889)</u>	<u>(836 339)</u>
	<u>9 124 989</u>	<u>2 634 171</u>

Fondation HEC Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

4 - PRODUITS NETS DE PLACEMENTS (suite)

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
(a) Gain sur la cession de placements		
Tirés de ressources détenues à titre de dotations	93 795	10 370
Tirés de ressources détenues à titre d'apports reportés	682 267	83 793
Tirés de ressources non grevées d'affectations	<u>1 486 654</u>	<u>177 319</u>
	2 262 716	271 482
Produits affectés aux apports reportés	<u>(776 062)</u>	<u>(94 164)</u>
	<u>1 486 654</u>	<u>177 318</u>
(b) Variations de la juste valeur		
Tirés de ressources détenues à titre de dotations	117 119	115 910
Tirés de ressources détenues à titre d'apports reportés	635 607	859 076
Tirés de ressources non grevées d'affectations	<u>1 669 878</u>	<u>2 099 009</u>
	2 422 604	3 073 995
Produits affectés aux apports reportés	<u>(752 725)</u>	<u>(974 986)</u>
	<u>1 669 879</u>	<u>2 099 009</u>
(c) Produits des fonds communs de placement, intérêts et autres		
Tirés de ressources détenues à titre de dotations	275 941	3 051
Tirés de ressources détenues à titre d'apports reportés	2 042 942	30 937
Tirés de ressources non grevées d'affectations	<u>4 203 675</u>	<u>91 045</u>
	6 522 558	125 033
Produits provenant des (affectés aux) apports reportés	<u>(554 102)</u>	<u>232 811</u>
	<u>5 968 456</u>	<u>357 844</u>

5 - AUTRES CRÉANCES

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Intérêts courus	1 514	1 063
Taxes de vente à recevoir	8 705	6 253
Dons à recevoir	3 015	3 015
Somme à recevoir de HEC Montréal	<u>30</u>	<u>983 574</u>
	<u>13 264</u>	<u>993 905</u>

6 - PLACEMENTS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Œuvre d'art	521 663	521 663
Valeur de rachat de contrats d'assurance vie	45 212	33 330
Actions canadiennes reçues par voie de dons et encaisse	82 418	
Participation dans le fonds de placement Fonds HEC Montréal (a)	<u>67 436 982</u>	<u>65 755 258</u>
	<u>68 086 275</u>	<u>66 310 251</u>

Fondation HEC Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

6 - PLACEMENTS (suite)

(a) Les placements du Fonds HEC Montréal sont détenus par des gestionnaires de portefeuille externes sous la supervision d'un fiduciaire. Les gestionnaires détiennent des placements dans un fonds regroupant les participations de HEC Montréal, de la Fondation et du régime surcomplémentaire. Les quotes-parts se détaillent comme suit :

	2021		2020	
	\$	%	\$	%
Fondation HEC Montréal	67 436 982	42,42	65 755 258	45,24
HEC Montréal	80 295 734	50,51	69 822 585	48,03
Régime surcomplémentaire	11 240 372	7,07	9 782 026	6,73
	158 973 088	100,00	145 359 869	100,00

Placements du Fonds HEC Montréal :

	2021	2020
	Valeur de	Valeur de
	marché	marché
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	452 279	537 828
Obligations		
Gouvernement fédéral	1 605 632	2 572 906
Gouvernements provinciaux	7 458 083	6 981 732
Gouvernements municipaux	1 249 312	1 657 544
Sociétés canadiennes	5 803 002	5 609 920
Actions canadiennes	26 056 143	24 343 853
Actions étrangères	1 781 586	15 714 939
Parts de fonds communs de placement		
Actions canadiennes	8 214	59 058
Actions étrangères	56 836 042	34 552 128
Immobiliers canadiens	12 433 876	13 247 676
Immobiliers étrangers	6 201 409	5 833 017
Autres placements canadiens	23 741 509	19 125 740
Autres placements étrangers	15 346 001	15 123 528
	158 973 088	145 359 869

7 - PRÊT À RECEVOIR DE HEC MONTRÉAL

	2021	2020
	\$	\$
Prêt à recevoir de HEC Montréal, sans intérêt, échéant en octobre 2023	1 275 000	1 275 000

Fondation HEC Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

8 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Honoraires à payer	92 630	99 035
Sommes à payer à HEC Montréal	119	11 195
Distributions à payer à HEC Montréal	<u>833 168</u>	<u>1 762 410</u>
	<u>925 917</u>	<u>1 872 640</u>

9 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à financer des chaires, l'acquisition de hautes technologies, l'aide aux étudiants et d'autres projets de HEC Montréal.

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Solde au début	23 188 019	20 426 880
Montant encaissé pour les prochains exercices	6 956 885	5 412 508
Montant constaté aux résultats – dons	(5 278 508)	(2 383 929)
Montant constaté aux résultats – produits nets de placements	<u>(1 797 492)</u>	<u>(267 440)</u>
Solde à la fin	<u>23 068 904</u>	<u>23 188 019</u>

10 - FRAIS D'ADMINISTRATION

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Salaires et charges sociales	253 234	244 647
Voyages, représentation et déplacements	<u>2 197</u>	<u>3 462</u>
	<u>255 431</u>	<u>248 109</u>

11 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

HEC Montréal exerce une influence notable sur la Fondation, étant donné qu'elle nomme 6 des 12 à 14 membres du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice, la Fondation a reçu gratuitement des services de gestion de HEC Montréal.

Les apports effectués par HEC Montréal (et inclus dans les apports reportés) s'élèvent à 491 533 \$ en 2021 (386 731 \$ en 2020), alors que les contributions effectuées par la Fondation à HEC Montréal s'élèvent à 17 049 744 \$ en 2021 (6 798 704 \$ en 2020). Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange.

Fondation HEC Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

12 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, à l'exception des placements en actions canadiennes et étrangères et en parts de fonds communs de placement présentés dans les placements du Fonds HEC Montréal. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les autres créances (excluant les taxes de vente à recevoir), le prêt à recevoir de HEC Montréal et les placements en obligations présentés dans les placements du Fonds HEC Montréal, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation.

De plus, certains placements en parts de fonds communs de placement présentés dans les placements du Fonds HEC Montréal exposent indirectement la Fondation au risque de crédit.

Risque de marché

Les instruments financiers de la Fondation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

Risque de change

La Fondation est exposée au risque de change en raison de placements en actions étrangères et en parts de fonds communs de placement libellés en devises présentés dans les placements du Fonds HEC Montréal. La quote-part de la Fondation dans les placements du Fonds HEC Montréal libellée en devises aux 31 décembre 2021 et 2020 se détaille comme suit :

	2021		2020	
	Devise d'origine	Dollar canadien	Devise d'origine	Dollar canadien
Dollar américain (USD)	7 997 851	10 110 323	9 750 886	12 415 804
Euro (EUR)	54 529	78 462	978 904	1 522 832
Yen (JPY)	—	—	26 924 236	331 976
Livre sterling (GBP)	—	—	212 379	369 630
Couronne danoise (DKK)	—	—	810 376	169 361
Franc suisse (CHF)	48 993	67 930	161 809	232 777
Dollar australien (AUD)	—	—	42 325	41 546

Certains placements en parts de fonds communs de placement présentés dans les placements du Fonds HEC Montréal exposent indirectement la Fondation au risque de change.

Fondation HEC Montréal

Notes complémentaires

au 31 décembre 2021

12 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les placements en bons du Trésor et les acceptations bancaires (qui sont inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie), ainsi que les placements en obligations présentés dans les placements du Fonds HEC Montréal portent intérêt à taux fixe et exposent donc la Fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Certains placements en parts de fonds communs de placement présentés dans les placements du Fonds HEC Montréal exposent indirectement la Fondation au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placements en actions canadiennes et étrangères et en parts de fonds communs de placement présentés dans les placements du Fonds HEC Montréal, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Certains placements en parts de fonds communs de placement présentés dans les placements du Fonds HEC Montréal exposent indirectement la Fondation au risque de prix autre.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

13 - PROMESSES DE DONS

Campagne de financement

Les promesses de dons à recevoir dans le cadre des campagnes de financement, de produits d'assurance vie et de legs testamentaires sont des engagements d'honneur et ne sont pas inscrits à l'état de la situation financière. Elles s'élèvent à 47 552 575 \$ et se répartissent annuellement, sauf celles liées aux produits d'assurance vie et aux legs testamentaires.

Fondation HEC Montréal
Notes complémentaires
 au 31 décembre 2021

13 - PROMESSES DE DONNS (suite)

Au 31 décembre 2021, le solde des promesses de dons s'établit comme suit :

	\$
2022	5 947 202
2023	4 755 287
2024	3 326 447
2025	2 302 302
2026	2 004 608
2027-2032	6 717 278
	<u>25 053 124</u>
Produits d'assurance vie	1 942 451
Legs testamentaires	<u>20 557 000</u>
	<u><u>47 552 575</u></u>

14 - ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Après la fin de l'exercice, la Fondation, conjointement avec HEC Montréal, a conclu une entente avec le Secrétariat aux affaires autochtones pour une aide financière jusqu'en 2026, confirmée de 5 000 000 \$ et pouvant atteindre un maximum de 10 000 000 \$, afin de permettre à HEC Montréal de soutenir ses opérations en lien avec l'École des dirigeants des Premières Nations.